

**DÉSTOCKAGE MASSIF
DES SOLIDARITÉS !**

Jeudi 12 octobre 2023

BRADERIE DU SOCIAL

**PERSONNES VULNÉRABLES ABANDONNÉES
PERSONNELS PRÉCARISÉS / BÉNÉVOLES ÉPUISÉ-ES**

**VENEZ À LA RENCONTRE
DES ASSOCIATIONS MOBILISÉES
POUR SAUVER L'ACTION SOCIALE !**



« Portes ouvertes ! »

**Pourquoi nous
mobilisons nous
le 12 octobre ?**

**DÉMARQUES
EXCEPTIONNELLES
SUR L'INSERTION
PROFESSIONNELLE**

**BÉNÉVOLES ET
PERSONNES FRAGILES
À PRIX CASSÉS !**

Grand angle

Pourquoi la mobilisation
du 12 octobre

P.8

La FAS s'engage

Les amendements FAS
sur le plein emploi

P.14

Questions à

Nicolas Duvoux, nouveau
président du CNLE

P.24



Fédération
des acteurs de
la solidarité

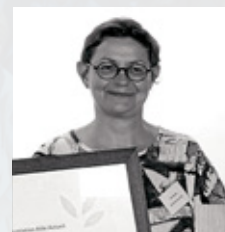
- 02 Hommage à Sylvie Rabouin
- 03 **ÉDITORIAL**
Nathalie Latour et Pascal Brice
sur la mobilisation du 12 octobre
- 04 **ACTUALITÉS**
Emmanuel Bougras commente l'actualité
- 06 **GRAND ANGLE**
- 06 Pourquoi je m'engage
pour la mobilisation
du 12 octobre
- 08 Pourquoi la mobilisation
du 12 octobre
- 10 **INNOVATION**
SEVE emploi ou la médiation active
- 12 **REVUE DE PRESSE**
Retombées média sur le baromètre
enfants à la rue
- 14 **LA FAS S'ENGAGE**
• Les amendements FAS sur le plein emploi
• Projet de loi immigration
- 15 **ZOOM SUR**
• La note pour la Fondation Jean Jaurès
• La tribune des associations
- 18 **DÉCRYPTAGE**
Les recours en contentieux déposés par la FAS
- 19 **VRAI/FAUX**
Spéciale SEVE emploi
- 20 **L'INFO EN +**
Les journées nationales prison
- 21 **ON DÉCHIFFRE**
La campagne *Cause Majeur* !
- 22 **UN TOURE EN EUROPE**
8^e rapport sur le mal logement en Europe
- 23 **ÉVÈNEMENT À VENIR**
- 24 **QUESTIONS À**
Nicolas Duvoux, nouveau président du CNLE

F - N°26 • OCTOBRE 2023

LE TRIMESTRIEL DES ADHÉRENTS DE LA FÉDÉRATION
DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ
76, rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris
Tél.: 01 48 01 82 00
www.federationsolidarite.org
contact@federationsolidarite.org

• Directrice de la publication : Nathalie Latour
• Rédactrice en chef : Laure Kuntzinger
• Rédactrice en chef adjointe : Audrey Perona-Coral
• Directeur de création : Bruno Franceschini/Moka
• Photos : Mehrak Habibi, Julien Jaulin, Libération, DR
• Impression : L'Artesienne
• Ont participé à ce numéro : Pascal Brice, Emmanuel Bougras,
Rémi Boura, Anne Dhoquois, Nicolas Duvoux,
Bertrand Garrigue-Guyonnaud, Héroïse Hamain, Julien Jaulin,
Laure Kuntzinger, Nathalie Latour, Enora Ménard, Yann Marchat,
Audrey Perona-Coral, Margaux Schwindt.

HOMMAGE À Sylvie Rabouin



Nous avons l'immense tristesse de vous faire part du décès de Sylvie Rabouin, directrice de l'association Aide Accueil à Angers, survenu ce dimanche 1er octobre 2023. Sylvie incarnait haut et fort les engagements de la FAS et alimentait les réflexions et pratiques du réseau sur le travail social depuis de longues années, avec une conviction et une force de caractère sans failles. En tant qu'administratrice référente sur le secteur de l'AHIL, elle a été une pionnière dans l'accompagnement social dans le logement et la mise en œuvre des principes du logement d'abord dans la région. L'estime, l'amitié et le respect qu'elle inspirait à tous les acteurs du réseau sont à la mesure de la peine suscitée par l'annonce de sa disparition. Notre soutien et nos pensées vont aux proches de Sylvie et à ceux qui travaillaient à ses côtés. ●

**Merci pour tout Sylvie,
nous poursuivrons ton engagement.**

Éditorial

LE 12 OCTOBRE,

nous appelons l'ensemble des personnes concernées,
les acteurs associatifs et tous les citoyen.nes à se mobiliser »
pour un événement national et partout en France
pour dire Halte à la « braderie du social ».



Dès novembre 2022, la Fédération des acteurs de la solidarité avec plus de 100 associations membres de son réseau, a écrit à la première ministre pour lui faire part de nos profondes inquiétudes sur un « enracinement » de la pauvreté et une fragilisation des associations déstabilisées par l'inflation. En mars 2023, nous documentions précisément l'impact de cette inflation en menant une enquête dans le réseau. En juin 2023, en pleine crise du logement, des fermetures de places d'hébergement ont été annoncées ainsi qu'une baisse du budget des associations de l'ordre de 10%. Le chômage baisse mais 2,5 millions de personnes restent encore éloignées durablement du marché du travail et le soutien aux structures d'insertion par l'activité économique pour les accompagner reste hésitant pour les prochaines années. Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée subit depuis cet été une baisse importante de ces financements.

Dans ce contexte dégradé, le réseau de la FAS a mobilisé différents leviers d'action pour améliorer la réponse à apporter aux personnes, par le dialogue entre acteurs et avec les pouvoirs publics, par des

recours contentieux lorsque les consignes préfectorales mettent à mal le principe d'inconditionnalité et de continuité dans l'hébergement. À la rentrée, la publication du baromètre des « enfants à la rue » avec l'UNICEF et la conférence de presse avec le Collectif des Associations Unies a pointé le triste record de plus de 2000 enfants à la rue. L'alerte donnée par Les Restos du Cœur a permis (enfin) que cette réalité soit entendue et partagée par les citoyens. Et pourtant si le pacte des solidarités présenté le 18 septembre par la première ministre comporte des mesures utiles dans l'urgence (arrêt de la baisse des places d'hébergement d'urgence en 2023 et 2024, dégel budgétaire des crédits pour 2023) et dans le prolongement de la précédente stratégie, les réponses du gouvernement ne sont pas à la hauteur de la profonde fragilisation de millions de personnes, des professionnelles, des bénévoles et des associations. C'est pourquoi le 12 octobre, nous appelons l'ensemble des personnes concernées, les

acteurs associatifs et tous les citoyen.nes à se mobiliser pour un événement national et partout en France pour dire Halte à la « braderie du social » avec des portes ouvertes,

des rencontres, des interpellations, des manifestations sur la voie publique, d'affichage, de relais médias et sur les réseaux sociaux. Nous devons obtenir des réponses durables à la hauteur des exigences de la lutte contre la pauvreté et la précarité sous toutes ses formes.

Pour que l'épuisement des personnes, celui des professionnelles et des bénévoles, la perte de sens face une gestion versatile de l'urgence, mais aussi les beaux engagements qui sont les vôtres soient vus et entendus par la société toute entière, par le gouvernement, le Parlement et les collectivités locales qui doivent pleinement exercer la responsabilité de ces politiques contre la pauvreté. Nous demandons des réponses dans l'urgence et dans la durée pour les personnes et les associations qui les accompagnent dans les rues, les distributions alimentaires, l'hébergement, le logement, le travail, la santé, la culture, dans les transformations écologiques. ●

**Pascal Brice, président
et Nathalie Latour, directrice générale**



L'actualité sociale commentée par la FAS

Pacte des solidarités, projet de loi sur l'immigration, 5^e baromètre « enfants à la rue »..., l'agenda social de cette rentrée 2023 est bien rempli. Les réactions d'**Emmanuel Bougras**, responsable de service « stratégie et analyse des politiques publiques » à la FAS.

Propos recueillis par **Anne Dhoquois**



Dans cette actualité sociale chargée, un chiffre retient l'attention, celui de la hausse du nombre d'enfants à la rue.

Emmanuel Bougras : Le 30 août dernier, nous avons en effet publié le 5^e baromètre « enfants à la rue » que nous réalisons avec l'Unicef. Il en ressort que 1990 enfants étaient à cette date sans solution d'hébergement – soit une hausse de 20% par rapport à 2022 –, un chiffre loin de refléter l'ampleur du phénomène car il n'englobe que les familles ayant composé le 115 et dont l'appel a abouti. Ce baromètre nous donne l'occasion de

lancer un cri d'alarme à l'attention des pouvoirs publics pour que soit mise en place une politique plus ambitieuse en termes de production de logement, que les personnes à la rue soient mieux accueillies et accompagnées vers des solutions de logement ou encore que des moyens supplémentaires soient accordés aux acteurs de la veille sociale, de l'hébergement et du logement adapté. ●

Le 18 septembre 2023, le gouvernement a présenté son pacte des solidarités et le projet de loi de finances est en cours de discussion. Qu'en retenir-vous ?



Emmanuel Bougras : Concernant le pacte des solidarités, je note un point positif, c'est l'axe 4 qui porte sur la transition écologique et sociale. C'est évidemment un sujet crucial et il est important que le gouvernement s'en empare. Parmi les mesures annoncées, nous retenons également la prévention des expulsions locatives associée à un accompagnement socio-judiciaire, la création de places d'hébergement pour des femmes sortant de maternité... Mais là où la déception est grande, c'est que nous demandons des mesures structurelles de lutte contre la précarité, et elles manquent à l'appel. Je pense notamment à une revalorisation immédiate des minimas sociaux ou à une hausse des aides allouées aux associations. Même sentiment mitigé en ce qui concerne le projet de loi de finances. La volonté de lutter contre l'inflation et de soutenir le pouvoir d'achat des Français les plus précaires va dans le bon sens. Maintenant, nous attendons de voir ce qui concrètement se mettra en place. Et puis, nous alertons sur la baisse du financement du dispositif « Territoires zéro chômeur de longue durée », qui produit pourtant des résultats, et sommes inquiets pour celui des Structures d'insertion par l'activité économiques (SIAE). ●

Pourquoi nous mobilisons nous le 12 octobre ?

« Portes ouvertes ! »



Concluons sur la journée de mobilisation du 12 octobre que la FAS organise. Quel en est l'objectif ?

Emmanuel Bougras : Dans un contexte de braderie sociale, nous souhaitons alerter sur la situation des personnes accompagnées dans notre réseau dont les besoins augmentent alors que les moyens des associations diminuent. Le 12 octobre, nous voulons donner de la visibilité aux actions de nos adhérents via des opérations « portes ouvertes », une présence sur l'espace public, des rencontres avec des élus... Ce sera, en tout cas, un moment fort pour nous ! ●

Le gouvernement a également communiqué sur le projet de loi « immigration ». Là encore, qu'en retenir-vous ?



Emmanuel Bougras : Il y a deux versants dans ce texte. D'un côté, la volonté de régularisation de travailleurs sans papier positionnés sur des métiers en tension. D'un autre côté, nous déplorons le versant répressif du texte (avec, entre autres, le retour de la double peine) aux accents très politiques visant surtout à sécuriser la droite parlementaire. Pour sortir des clivages, la FAS a décidé de créer les conditions de dialogue en étant à l'initiative d'une tribune signée par ces 35 parlementaires appelant à une régularisation des sans-papiers et publiée dans le journal Libération en septembre. ●

« POUR SORTIR DES CLIVAGES, LA FAS A DÉCIDÉ DE CRÉER LES CONDITIONS DE DIALOGUE EN ÉTANT À L'INITIATIVE D'UNE TRIBUNE SIGNÉE PAR CES 35 PARLEMENTAIRES. »

POURQUOI JE M'ENGAGE POUR LA MOBILISATION NATIONALE DU 12 OCTOBRE ?

LES PRÉSIDENT.ES DES RÉGIONS FAS, LES ADHÉRENTS ET LES PARTENAIRES TÉMOIGNENT SUR LE POURQUOI DE LEUR ENGAGEMENT LORS DE LA MOBILISATION NATIONALE DU 12 OCTOBRE ET SUR LES RAISONS QUI LES ONT POUSSÉ À AGIR.



♥♥ L'Uniopss soutient « la Braderie du Social ». Saturation de l'hébergement et des situations d'enfants dans la rue, menace sur l'aide alimentaire, l'été a été marqué par cette crise. Mais à travers cette mobilisation, l'Uniopss rappelle que c'est l'ensemble des secteurs des solidarités qui est en péril (Protection de l'enfance, Autonomie, Santé...). »

Jérôme Voiturier
directeur générale de l'Uniopss

♥♥ Face à l'enracinement de la pauvreté, les associations de la solidarité jouent un rôle plus que jamais vital sur le terrain. Il faut plus de moyens car vivre c'est exister et cela va au-delà de la satisfaction des besoins de première nécessité. Le confinement a montré les effets délétères de l'isolement et l'importance du lien social. Faisons résonner cette voix ! »

Olivia Bars
déléguée générale de l'association La Cloche

♥♥ Cet été, nos restaurants solidaires, nos accueils de jours n'ont jamais accueilli autant de monde. En parallèle, la peur et le rejet de l'autre augmentent et minent la société. Il est aujourd'hui urgent de faire du travail social un vecteur de dignité dans nos sociétés. C'est le sens de la conférence qu'Aurore organise avec Bruno Cadore et Cynthia Fleury. »

Florian Guyot
directeur général de l'association AUORE



♥♥ Se mobiliser c'est soutenir nos adhérents qui éprouvent une grande lassitude, un sentiment d'impuissance pour faire face aux besoins des personnes en précarité et pour apporter des réponses concrètes aux professionnels et bénévoles, lassés des changements de cap ! Il est vital que les choses bougent rapidement ! »

Sandrine Fontaine
présidente de la FAS Centre Val-de-Loire



♥♥ Mobilisation de la FAS indispensable et légitime : inacceptable que malgré les efforts de tous les acteurs du secteur, des centaines de personnes soient à la rue, révoltant que des économies budgétaires soient faites sur le dos des précaires, choquant que les équipes salariées soient si peu reconnues, désespérant ce manque d'ambition pour la construction de logements sociaux, incompréhensible que le combat contre la pauvreté ne soit pas une grande cause nationale ! »

Bruno Morel
président de la FAS Île-de-France

♥♥ Nous nous mobilisons parce qu'il est grand temps que nos dirigeants prennent la mesure des difficultés croissantes que vivent nos concitoyens les plus vulnérables, ainsi que tous les salariés et bénévoles qui les accompagnent au quotidien, et qu'ils mettent enfin en œuvre une politique digne de ce nom pour lutter efficacement contre la pauvreté. »

Frédéric Bauer et Valérie Zimka
présidents de la FAS Grand Est

♥♥ Les gouvernements se succèdent sans prendre la mesure du délabrement social que l'individualisme et le capitalisme effréné opèrent dans la société en général et, par effet domino, dans les établissements sociaux et médico-sociaux, et dans les écoles de formation de travailleurs sociaux désertées. Aujourd'hui recruter dans nos secteurs devient une gageure. Salaires insuffisants, perte de sens et de reconnaissance, la braderie du social est « en marche » depuis longtemps. »

Thierry Mila
président FAS PACA - Corse

♥♥ Comment faire toujours plus, et bien le faire bien, avec les mêmes moyens, ou des moyens réduits ? Comment mettre en œuvre des politiques sociales cohérentes si l'expertise et l'expérience des premiers acteurs et intéressés ne sont pas pris en compte ? Et si demain, nos associations n'existaient plus, qui fera ce travail indispensable à notre place ? Nos adhérents et partenaires tiennent à se rassembler, pour envisager l'avenir collectivement et solidairement, dans ce moment tourmenté. »

Jean-Claude Laurent
président de la FAS Pays de la Loire

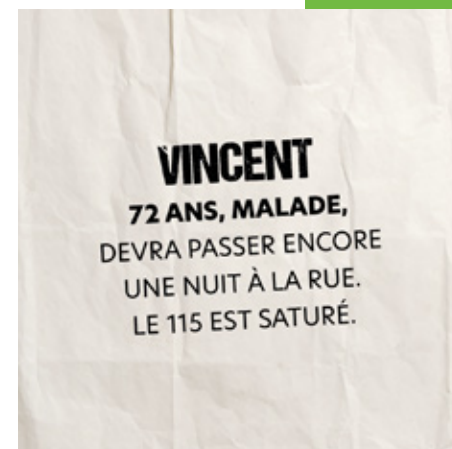
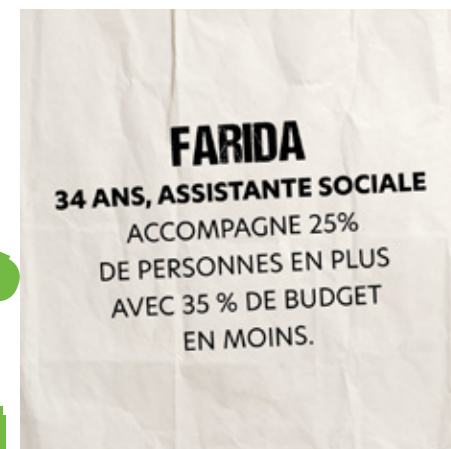
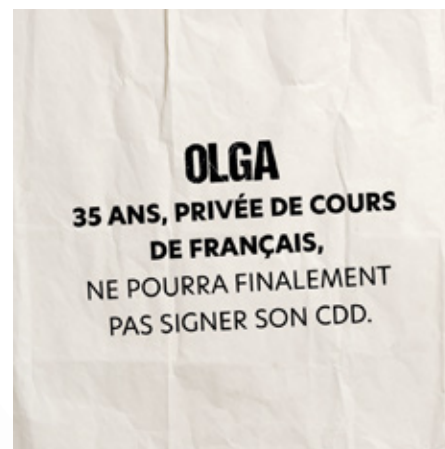
♥♥ Alors que les crises se succèdent, se superposent et s'accroissent, les plus vulnérables sont fragilisés. Ceux qui ne l'étaient pas le deviennent, le système de protection et le modèle social, si reconnus durant la période covid, vacillent. Professionnel·les et institutions sont submergées de demandes auxquelles il est de plus en plus difficile de faire face. Entre non reconnaissance des professionnel·les et manque de soutien des associations, une crise sociale majeure nous guette. »

Nicolas Bourguignon
président FAS Nouvelle Aquitaine



♥♥ Dans un environnement détérioré par les décisions contradictoires et court-termistes des financeurs et face à la non prise en conscience de l'opinion publique des enjeux de société actuels nous devons nous mobiliser dans chaque territoire, de manière originale et visible et avec fermeté et conviction. La FAS a certes sa légitimité au travers de ses plaidoyers et ses contributions mais aussi dans ses combats justes pour et à côté de ses adhérents. »

Hugues Deniele
président de la FAS Hauts-de-France



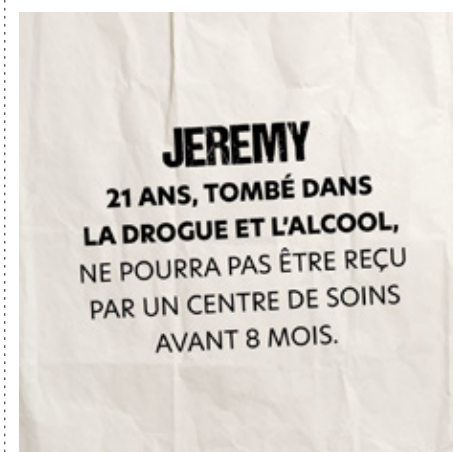
12 octobre : journée nationale de mobilisation des associations « Halte à la braderie du social »

Avec le soutien de toutes les FAS régionales et de nos partenaires nationaux, nous invitons les médias et le public à venir rencontrer le 12 octobre partout en France, les personnes fragilisées, les associations, leurs salarié-es et bénévoles, qui œuvrent avec les personnes en difficultés.

En ces temps de hausse des prix, le nombre des personnes ayant recours aux associations pour tenter de s'en sortir s'accroît sans cesse. Au même moment, les moyens alloués aux acteurs des solidarités baissent avec l'impact de l'inflation. La considération pour les métiers du social ne vient pas alors que les conditions de travail et d'engagement des salarié-es et des bénévoles se détériorent. Les personnes déjà vulnérables sont toujours plus fragilisées : des familles laissées à la rue, un accès aux soins empêché, des étrangers poussés dans la précarité, une insertion par l'emploi affaiblie, des jeunes fragilisés, des femmes victimes de violences que nous n'avons pas les moyens d'accompagner comme nous le devrions dans la rue, les hébergements, le logement,

les distributions alimentaires, les lieux de vie culturelle. L'absence de soutien au pouvoir d'achat des plus fragiles, l'instabilité de l'hébergement, la panne de l'accès au logement, le blocage de l'accès aux droits et au séjour, la dégradation des conditions salariales dans les métiers du social, les réponses à courte vue aux défis de la transformation écologique pour les plus fragiles sont autant de signes d'une volonté politique qui n'est pas encore à la hauteur de la situation sociale que nous traversons, alors même que le chômage de masse recule enfin. ●

« MALGRÉ NOS ALERTES, CELLES DES RESTOS DU CŒUR NOTAMMENT, LES ASSOCIATIONS NE SONT TOUJOURS PAS ENTENDUES. » »



Les associations se mobilisent pour sauver l'action sociale

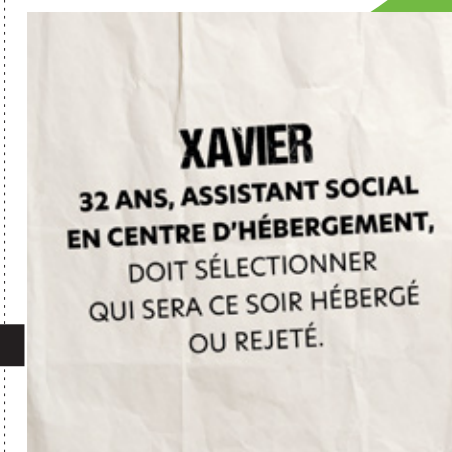
Jeudi 12 octobre, les associations se mobilisent pour aller à la rencontre et accueillir dans leurs locaux à travers diverses manifestations les citoyen.ne.s, avec les personnes accompagnées, les professionnel-les et les bénévoles, qui près de chez eux, œuvrent pour les personnes en difficultés et pour notre unité sociale. Une campagne accompagne cette mobilisation en suivant les codes de la braderie, moment populaire, solidaire et créatif pour donner à mieux connaître les vies des personnes en situation de pauvreté et de précarité et celles des par des travailleur-euse-s sociaux-ales et des bénévoles qui les accompagnent dans les associations : hébergement, logement, emploi, transformation écologique, accueil des étrangers, droits des femmes, insertion par

l'activité économique, santé, culture, etc. Elle sera déclinée dans les médias et les réseaux sociaux et avec de l'affichage en gares, des portes ouvertes dans les associations, des rencontres sur la voie publique. Sur les réseaux sociaux, seront diffusés régulièrement des témoignages vidéo, audio, les actions conduites dans les associations. Cette campagne sera à l'image de ce que les personnes et les associations inventent tous les jours, et de leurs lourdes difficultés à agir. ●

Retrouvez tous les éléments de campagne
#BraderieDuSocial avec toutes les actions
conduites en région et les communiqués
de presse régionaux avec les lieux
de rencontres presse.

www.federationsolidarite.org/braderie-du-social/

« SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, SERONT DIFFUSÉS RÉGULIÈREMENT DES TÉMOIGNAGES VIDÉO, AUDIO, LES ACTIONS CONDUITES DANS LES ASSOCIATIONS. » »





SEVE emploi ou la médiation active

La phase « expérimentation » du programme SEVE emploi a été lancée en 2016 par la FAS pour faire de l'insertion par l'activité économique un outil de lutte contre le chômage de longue durée. Un rapport d'évaluation de la démarche, à la suite de son essaimage, vient d'être publié. Entretien avec Yann Marchat et Héroïse Hamain, chargés de programme SEVE emploi au sein de la FAS.

Pouvez-vous préciser en quelques mots quelles sont les particularités du programme SEVE emploi ?



Héroïse Hamain :

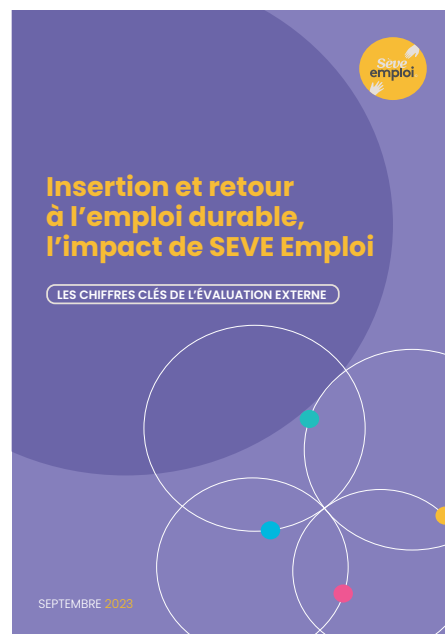
L'idée a émergé à partir du constat que de nombreuses personnes en transition professionnelle travaillant au sein de Structures d'insertion

par l'activité économiques (SIAE) peinaient à trouver un emploi durable. Autre constat que l'on peut même chiffrer : 67% des entreprises déclarent avoir des difficultés à embaucher. Or, au sein des SIAE, il y a des compétences en termes de recrutement et d'intégration des salariés qui n'étaient pas assez mises à profit. Le programme SEVE, commandité par l'État, qui le finance à hauteur de 20 000 euros par structure, repose sur une formation-action de dix jours (renouvelable une fois par an durant trois ans) permettant aux permanents de SIAE de s'outiller pour mettre en place dans leurs pratiques la médiation active avec les entreprises de leur territoire.



Yann Marchat :

La médiation active, c'est une toute autre façon pour les permanents des SIAE d'accompagner les personnes en transition professionnelle vers l'emploi durable. Il s'agit notamment de préparer et d'organiser au sein des entreprises des mises en situation de travail pouvant durer une à deux semaines. Pour ce public, c'est l'immersion qui révèle les atouts et les compétences, pas les CV ni les lettres de motivation. À ce jour, 320 SIAE (soit plus de 2000 salariés formés) ont intégré le dispositif ; des SIAE de toute taille et de tous métiers.



En résumé, quels sont les enseignements du rapport d'évaluation publié par la FAS cette année ?

Y.M. : On constate qu'au sein des SIAE, le programme provoque un changement effectif de l'organisation à différents niveaux, avec, entre autres, plus de travail en équipe et un découplage des métiers et des fonctions. Par ailleurs, l'objectif de trouver des débouchés d'emplois durables pour les salariés en transition professionnelle est bien plus affirmé qu'avant. D'autant que ça marche : l'immersion augmente les chances d'intégration dans une entreprise. Ainsi, les taux de sortie en emploi durable sont 5 points supérieurs au sein des SIAE ayant intégré le programme, passant de 16% à 21% en moyenne. Et puis, la démarche donne

confiance aux salariés et aux recruteurs, qui peuvent avoir des a priori réciproques.

Maintenant que le rapport est sorti, quel va être son impact sur le programme ?

H.H. : Le rapport nous confirme que le programme de formation est adapté. Ce qui ne nous empêche pas de réajuster en permanence à partir des remarques des formateurs et des retours d'expérience. Il faut veiller désormais à accompagner les permanents dans la durée pour maintenir la dynamique et qu'ils ne se laissent pas rattraper par les contraintes du quotidien. Ce serait dommage car l'un des effets du programme, c'est de resouder les équipes et de redonner du sens au travail.

Y.M. : Ce rapport démontre que la proposition de transformation d'une politique publique qui s'adresse aux personnes les plus éloignées de l'emploi a fonctionné. Le message que nous voulons porter, c'est que les SIAE sont porteuses de solutions sur le plan du recrutement à une échelle très locale, adapté aux besoins des entreprises, et sont légitimes à le faire. ●

Propos recueillis par
Anne Dhoquois

Retrouvez l'évaluation complète ici

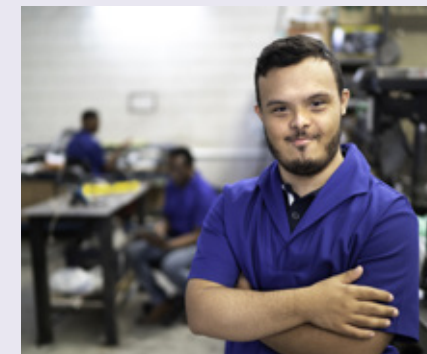


Interview



EMILIE, FORMATRICE SEVE EMPLOI

Anciennement CIP dans un ACI, Emilie est devenue formatrice SEVE Emploi et a cheminé sur deux notions très employées dans notre milieu professionnel : le projet professionnel et le savoir être. Elle vient nous éclairer et nous déculpabiliser. Interview.



Est-ce la fin des projets professionnels et du savoir être ?

Emilie : Dans le programme SEVE nous ne remettons pas en cause l'approche par projet professionnel. Il y a des personnes pour qui ce sera la pratique la plus adaptée pour accéder à l'emploi durable. Mais pour d'autres ça peut les priver de toutes les opportunités sur d'autres activités. Pour que chacun décide de ses objectifs emploi, il faut donc accorder aux personnes accompagnées le principe de pouvoir accepter ou refuser les offres proposées, sans aucun jugement de la part de l'équipe. Et pour cela l'équipe doit pouvoir proposer des offres qui ne sont pas toujours en lien avec un « projet pro » défini.

Alors comment créer des opportunités ?

E. : L'équipe doit avoir la capacité de proposer diverses offres. La prospection à l'aveugle ça permet d'offrir des postes qui ne sont pas attendus par les personnes, et de découvrir des nouveaux postes. Exemple de



métiers qui ont été découverts ces derniers mois : Assembleur d'éléments enseignes lumineuses ; Opérateur en vulcanisation ; Réparateur trottinette électrique libre-service.

Ne faut-il pas privilégier uniquement la prospection ciblée (en fonction des projets pro et du temps dédié par l'équipe) ?

E. : Il faut faire attention à ne pas enfermer les personnes dans un projet, c'est l'occasion de questionner la personne sur ses besoins / attentes, et pourquoi pas faire de la prospection ensemble ! La prospection à l'aveugle permet de créer des nouveaux partenaires (clients / fournisseurs ...), de mieux connaître son environnement local et d'être mieux ancré (et de faire parler de soi).



Comment s'extraire des jugements infantilisants et jugeants sur le « savoir être » des personnes accompagnées ?

E. : Il est important de ramener à la culture d'entreprise les compétences attendues (les attitudes, les réactions, les habitudes, la posture, la présentation, les modes de communication...) sur un poste. Toute personne qui intègre une équipe sera capable de s'adapter, si cette équipe fait preuve d'une volonté de l'intégrer, en l'informant de ses pratiques, de son fonctionnement, de ses habitudes, de son mode d'échanges, de ses usages relationnels ou de son style de communication. ●

« IL FAUT FAIRE ATTENTION À NE PAS ENFERMER LES PERSONNES DANS UN PROJET (PROFESSIONNEL), C'EST L'OCCASION DE QUESTIONNER LA PERSONNE SUR SES BESOINS / ATTENTES. »

LA PRESSE ENPARLE

Retrouvez quelques extraits de retombées médias au national

LA PRESSE ENPARLE

France 2

AFP

ouest france

POINT DE VUE. « Zéro enfant à la rue » : une promesse toujours non tenue

Fin août, le nombre de mineurs sans solution d'hébergement recensé après un appel au 115 était en hausse de 20 % par rapport à l'an passé. Adeline Hazan, présidente de l'Unicef France, et Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité, alertent sur le nombre croissant d'enfants à la rue.

Près de 2.000 enfants contraints de dormir à la rue en France

Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité, annonce que près de 2.000 enfants sont contraints de dormir à la rue suite de problèmes d'hébergement d'urgence. Il dénonce les fermetures de places décidées par le gouvernement, qui conduit certains préfets à mettre en place des critères de sélection, que nous allons attaquer en justice. "On est tout le temps dans une gestion au thermomètre."

Un nombre inédit d'enfants à la rue à la veille de la rentrée scolaire

Le baromètre des enfants à la rue a été présenté lors d'une conférence de presse du Collectif des associations Unies le 31 août, dont la FAS est un des porte-parole avec la Fondation Abbé Pierre, des enseignant-e-s et parents d'élèves via l'action Jamais sans Toit et la FCPE, et les jeunes directement concernés via le collectif École pour tous. Une tribune a été publiée dans Ouest France co-écrite par la présidente de l'Unicef, Adeline Hazan et Pascal Brice, notre président.

Le baromètre des enfants à la rue ce sont quasiment 400 retombées médias au niveau national et en régions, plus de 35000 vues et près de 1500 interactions sur les réseaux sociaux.

Le Monde

franceinfo

franceinfo

Retrouvez quelques extraits de retombées médias en régions

BFM ALSACE

BAS-RHIN : UNE SOIXANTAINE D'ENFANTS À LA RUE

La chaîne TV7

LA CHAÎNE TV7

BFM LYON

RHÔNE : DES ENFANTS SANS TOIT À LA RENTRÉE

3 nord pas-de-calais

PAUVRETÉ : +20% D'ENFANTS SANS TOIT

Un nombre d'enfants à la rue en constante augmentation

Le baromètre « enfants à la rue » 2023 dénombre 1990 enfants sans solution d'hébergement dans la nuit du 21 au 22 août 2023, en augmentation de 20 % par rapport à 2022. Ce baromètre s'appuie sur les demandes d'hébergement réalisées auprès des 115/SIAO. Afin de tenir l'engagement gouvernemental « zéro enfant à la rue », la FAS et l'UNICEF appellent notamment à la création d'une mission d'information parlementaire sur le sujet, à une programmation pluriannuelle du logement et de l'hébergement et à un accompagnement global sans rupture et prenant en compte les besoins des enfants.

ALERTE « enfants à la rue »

> Évolution des personnes en famille dont enfants

Personnes en famille Moins de 18 ans Dont moins de 3 ans

21/08/23 28/08/23 04/09/23 11/09/23 18/09/23 25/09/23 02/10/23

3 735 4 667 4 133 4 231 4 654 4 908 5 362

1 990 2 323 2 184 2 229 2 423 2 561 2 822

480 578 503 532 632 692 686

Fédération des acteurs de la solidarité

ALERTE « enfants à la rue »

> Personnes en famille en DNP*

21/08/2023 02/10/2023

3 735 personnes en famille dont : 1 990 enfants dont 480 ont moins de 3 ans

5 362 personnes en famille dont : 2 822 enfants dont 686 ont moins de 3 ans

64,3%

> La proportion des personnes en famille en DNP* parmi toutes les personnes en DNP* a augmenté entre le 21/08/23 et le 02/10/23 passant de 61,7% à 64,3% soit plus 2,5 points.

Fédération des acteurs de la solidarité

ALERTE « enfants à la rue »

> Évolution des personnes en famille dont enfants

Personnes en famille Moins de 18 ans Dont moins de 3 ans

21/08/23 02/10/23

3 735 5 362

1 990 2 822

480 686

Fédération des acteurs de la solidarité

Les dernières données du 115 depuis la sortie du baromètre montrent que l'augmentation continue.

12 F LE MAGAZINE DE LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ OCTOBRE 2023

F LE MAGAZINE DE LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ OCTOBRE 2023 13

LES AMENDEMENTS FAS SUR LE PROJET DE LOI POUR LE PLEIN EMPLOI

Le projet de loi pour le plein emploi prévoit un changement de paradigme dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires du RSA par la création d'un réseau France travail. La FAS défend une vision solidaire du plein emploi et c'est pourquoi elle a déposé plusieurs amendements. Après une adoption du projet de loi par le Sénat en juillet, le texte était inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale pour sa rentrée parlementaire en septembre.

Durant ses auditions avec les rapporteurs ou les groupes parlementaires, la FAS a insisté sur la nécessité d'un accompagnement effectif et réciproque des personnes, d'une approche de politique publique globale intersectorielle, d'une convergence ainsi que d'une cohérence des acteurs. Plusieurs des amendements portés par la FAS ont été travaillés avec ses partenaires et notamment avec le collectif IAE.

Rémi Boura

Responsable des relations parlementaires
et de la recherche-action



i LES AMENDEMENTS DE LA FAS

- Supprimer la durée hebdomadaire d'activité de 15 heures prévue par le contrat d'engagement réciproque
- Assurer une juste réciprocité entre le demandeur d'emploi et l'État et ses représentants dans la charte d'engagement réciproque ;
- Informer les demandeurs d'emploi des possibles recours en cas de manquement de l'État et ses représentants dans le contrat d'engagement réciproque ;
- Prévoir le contrôle des engagements de l'État et ses représentants dans les mêmes conditions que le contrôle des engagements des demandeurs d'emploi ;
- Créer les modalités de contrôle et de sanctions de l'État et ses représentants en cas de manquement manifeste de leur mission ;

- Intégrer les représentant.e.s du secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) à chaque échelon de la gouvernance du réseau France Travail ;
- Circonscrire la liste des organismes privés chargés du repérage et de l'accompagnement spécifique des personnes les plus éloignées de l'emploi au secteur de l'ESS ;
- Lancer une expérimentation articulant insertion et modes de garde dans la continuité du Protocole interministériel « Insertion dans l'emploi / Petite enfance ».

Durant l'examen en commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, 23 amendements mentionnaient les propositions de la FAS. Le vote solennel pour le projet de loi est attendu le mardi 10 octobre. ●

PROJET DE LOI IMMIGRATION : LA FAS EN ACTION



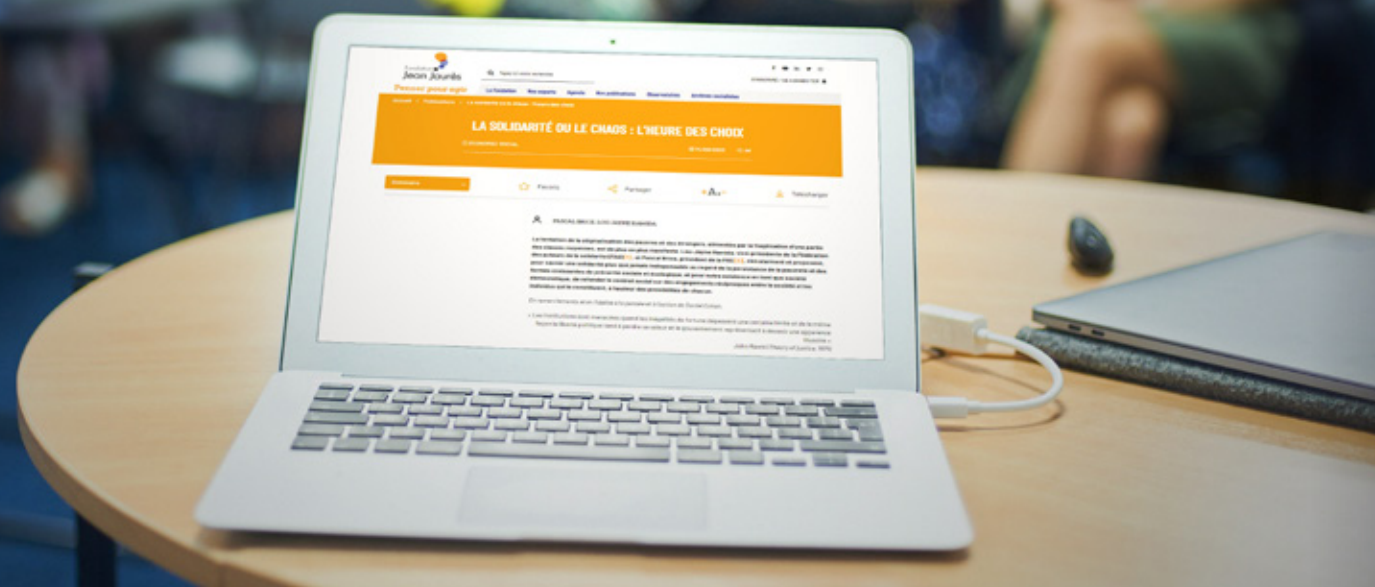
POUR SORTIR DES CLIVAGES, LA FAS A SUR CE SUJET DÉCIDÉ DANS SON RÔLE DE SOCIÉTÉ CIVILE, DE CRÉER LES CONDITIONS DE DIALOGUE ENTRE PARLEMENTAIRES DE TOUS BORDS POLITIQUES.



i UNE TRIBUNE DANS LIBÉRATION SIGNÉE PAR 35 PARLEMENTAIRES

À l'initiative de la FAS, 35 parlementaires de la majorité et de l'opposition ont accepté de signer la tribune parue dans le journal Libération le 11 septembre 2023 pour demander la régularisation des travailleur.euse.s étranger.ère.s et ainsi apporter des réponses concrètes et humanistes à l'urgence sociale dans laquelle se trouvent ces personnes subissant de plein fouet la crise sociale et la précarité, alors même qu'elles contribuent activement à notre société. ●

À L'INITIATIVE DE LA FAS, 35 PARLEMENTAIRES DE LA MAJORITÉ ET DE L'OPPOSITION ONT ACCEPTÉ DE SIGNER LA TRIBUNE PARUE DANS LE JOURNAL LIBÉRATION LE 11 SEPTEMBRE 2023.



La solidarité ou le chaos : l'heure des choix

Dans une note publiée en septembre par la Fondation Jaurès, Lou-Jayne Hamida, vice-présidente de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), et Pascal Brice, président de la FAS s'alarment de la stigmatisation des pauvres et proposent de refonder le contrat social, avant la présentation du Pacte des solidarités.

« Nous sommes à la croisée de deux chemins : chaos ou solidarité. Soit nous cédon à nos peurs et à nos égoïsmes et nous détruisons l'héritage si durement gagné, arraché à coup de larmes et de sang par nos aînés, et les indignités et les désordres iront croissants. Soit nous choisissons ensemble d'avancer, de refonder un pacte social qui devra aussi intégrer d'autres rapports à la nature pour permettre notre survie collective, en dépassant nos craintes, nos peurs de l'inconnu, en retrouvant confiance dans notre pays, dans notre monde, les uns envers les autres, en prenant en considération et en respectant la parole de chacun. Un peu comme au sein des conseils de la participation des personnes accompagnées où la parole de l'un vaut la parole de l'autre, tandis qu'il est coutume de penser qu'une personne qui ne rapporte en apparence rien à la société n'a pas voix au chapitre. »

« SOIT NOUS CÉDON À NOS PEURS ET À NOS ÉGOÏSMES ET NOUS DÉTRUISONS L'HÉRITAGE SI DUREMENT GAGNÉ, ARRACHÉ À COUP DE LARMES ET DE SANG PAR NOS AÎNÉS, ET LES INDIGNITÉS ET LES DÉSDORDRES IRONT CROISSANTS. »

« Le moment des choix et des priorités renouvelés dans un pacte social refondé est venu. Le moment de déterminer celles et ceux qui doivent être mieux reconnus, respectés, écoutés, aidés, accompagnés : les personnes en pauvreté et en précarité, y compris parmi les travailleurs incluant les classes populaires et une partie des classes moyennes. Le moment d'identifier par la délibération démocratique ouverte et transparente celles et ceux, parmi les classes moyennes et les « ultra-riches », qui sont en situation de contribuer davantage à une solidarité qui doit désormais aussi répondre aux exigences d'une transformation écologique juste. Le moment d'identifier les profonds changements d'approches et de méthodes qui permettront de donner vie aux nouvelles formes de la solidarité en partant des personnes, de leurs lieux de vie, de celles et ceux qui les accompagnent, des complexités de la vie plutôt que des schémas de la bureaucratie ou des appétits du secteur lucratif. C'est le sens de la refondation du pacte social, sur la base d'engagements réciproques à hauteur des possibilités et impossibilités de chacun, à laquelle nous appelons chacun et chacun à prendre, dès maintenant, sans plus tarder, sa part. »



TRIBUNE MADAME LA PREMIÈRE MINISTRE, LE MILIEU ASSOCIATIF SE MEURT !

Le 8 septembre dernier, face à l'inflation et à la hausse de la demande et suite à l'annonce du président des Restos du cœur, plus d'un millier d'associations de terrain, dont la FAS, ont lancé un appel à Elisabeth Borne. Parce que le secteur associatif est en danger de mort si des mesures concrètes et décisives ne sont pas mises en place, il faut des moyens à la hauteur des besoins croissants des personnes pauvres et précaires.

« Nous attendons que le gouvernement prenne la mesure de la fragilité des personnes et de celles des associations qui les accompagnent », prévient également Pascal Brice, à la tête de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), qui regroupe près de 900 associations et organismes engagés venant en

aide aux plus démunis. « La baisse du chômage est une très bonne chose mais ça ne suffira pas. Il faut qu'on s'engage dans un combat collectif pour faire reculer la pauvreté et la précarité dans le pays. Les signaux, depuis quelque temps, ne sont pas rassurants. »



Non-respect de l'inconditionnalité et de la continuité de l'accueil : la FAS lance plusieurs recours en justice

Le 26 mai 2023, le Conseil d'administration de la FAS a validé la proposition de son président Pascal Brice d'engager des recours contentieux lorsque des textes réglementaires ou des instructions portent atteinte aux principes d'inconditionnalité et de continuité de l'accueil. Ces recours sont mis en œuvre conjointement par les FAS régionales et la FAS nationale.

Face à la dégradation des réponses, la FAS a décidé de mobiliser en plus de son action politique et médiatique, le levier juridique en début d'année. Pour aider les adhérents les services de la FAS ont proposé une note d'appui et des schémas explicatifs synthétisant le cadre juridique applicable à l'accueil et à la continuité de l'hébergement d'urgence à destination des responsables associatifs et des intervenants sociaux.

À ce jour, du côté des recours en contentieux conjoints FAS régionales et nationales ; 4 territoires se sont engagés dans ces procédures : la FAS Île-de-France, la FAS Auvergne-Rhône-Alpes, la FAS PACA Corse et la FAS Occitanie.

En Île-de-France : des courriers ont été envoyés par courrier le 4 août par la FAS nationale et la FAS IDF pour demander l'abrogation des consignes préfectorales en matière d'accès à l'hébergement d'urgence et de sortie de l'hébergement d'urgence hôtelier. Le préfet d'IDF a répondu le 30 août ; il admet l'existence d'une consigne régionale et refuse de l'abroger. Des requêtes contentieuses vont être introduites au mois d'octobre (recours au fond + référé suspension).

En AURA : un courrier a été envoyé le 20 juillet par la FAS AURA pour demander d'abro-

gation de la consigne de ne plus accueillir en hébergement d'urgence les déboutés. Une réponse implicite de rejet est née le 21 septembre. La FAS va informer le nouveau préfet de l'envoi de ce courrier. Un recours contentieux est envisagé contre la décision de rejet implicite.

En Haute Garonne : un recours direct au fond a été introduit la semaine du 18 septembre par plusieurs associations dont la FAS et la FAS Occitanie contre une décision révélée de remise à la rue « sèches » de personnes hébergées en hébergement d'urgence hôtelier sur des motifs de vulnérabilité et/ou situation administrative et/ou durée de séjour. La requête en référé-suspension sera en principe déposée la semaine du 2 octobre.

Dans les Alpes-Maritimes : un courrier de demande d'abrogation sera en principe envoyé la semaine du 2 octobre contre la décision organisant les sorties de l'hébergement d'urgence hôtelier.

Par ailleurs, la décision du Conseil d'État concernant le recours formé par la FAS nationale et la Fondation Abbé-Pierre contre la circulaire dite « OQTF » du 22 novembre 2022 sera rendue dans les prochains jours. Une audience a eu lieu au Conseil d'État le 22 septembre dernier.

Le rapporteur public a conclu au rejet de toutes les requêtes, y compris par conséquent celle de la FAS et de la FAP. Il propose pour ce faire de retenir une « interprétation neutralisante » de la circulaire contestée. ●

Bertrand Garrigue-Guyonnaud
Chargé des missions juridiques

« FACE À LA DÉGRADATION DES RÉPONSES, LA FAS A DÉCIDÉ DE MOBILISER EN PLUS DE SON ACTION POLITIQUE ET MÉDIATIQUE, LE LEVIER JURIDIQUE EN DÉBUT D'ANNÉE. »



VRAI/FAUX : SPÉCIAL SÈVE EMPLOI

« POUR RECRUTER DES SALARIÉS EN TRANSITION PROFESSIONNELLE, IL FAUT PRENDRE LE TEMPS DE RENCONTRER LES PRESCRIPTEURS ? »



Favoriser les rencontres directes avec les entreprises est un des piliers des pratiques de médiation active qu'il ne faut pas hésiter à transposer en rencontrant les prescripteurs nouveaux et historiques. Les SIAE SEVE organisent fréquemment des rencontres collectives avec leurs partenaires pour favoriser les orientations : petits déjeuners, portes ouvertes, visites des chantiers, rencontres avec des salarié-e-s en parcours, etc. Vous avez de nombreux points communs et des ressources différentes : l'union fait la force. ●

« LES SALARIÉS EN TRANSITION PROFESSIONNELLE SONT LES MEILLEURS AMBASSADEURS DE VOTRE STRUCTURE. »



« Le bouche à oreille » est votre meilleure vitrine ! Certaines structures formalisent avec les salarié-e-s en transition professionnelle un rôle d'ambassadeur de la SIAE ! ●

Formez-vous à la médiation active grâce à notre plateforme de formation : <https://www.seve-emploi.com/formez-vous/>

« LORS DE L'ENTRETIEN D'EMBAUCHE, LES FREINS PÉRIPHÉRIQUES SONT ABORDÉS DE MANIÈRE PRIORITAIRE. »



Les étapes clés du recrutement en SIAE :

- Poser les atouts de la personne : expériences, journées de travail, compétences transférables, etc.
- Se mettre d'accord : connaître les freins potentiels, expliquer ce que propose la SIAE (un poste de travail + un travail de recherche d'emploi)

Cet objectif commun de coopération pour un retour à l'emploi durable devient le socle de l'accompagnement. ●

VALORISER, UN OUTIL DE COHÉSION D'ÉQUIPE ET DE MOTIVATION POUR LES SALARIÉS EN TRANSITION PROFESSIONNELLE DU CHANTIER VERT AVENIR



Dans la communauté de communes des Coëvrons, en Mayenne, la journée démarre autour d'un café. 4 salariés du chantier « Vert Avenir » se retrouvent avec leurs deux encadrants techniques et Sarah Albert, formatrice SEVE Emploi, pour un atelier de valorisation. Lors d'un tour de table, chacun présente une situation de travail dans laquelle il s'est senti valorisé et décrit ce que ça a produit chez lui. Cet exercice permet de poser l'objectif emploi avec l'ensemble des salariés. Sébastien et Vincent, les deux encadrants du chantier, et Dominique, conseiller en transition professionnelle, ont mis en place un tableau pour que les atouts et avancées de chacun deviennent un enjeu collectif. Tout le monde peut mesurer les progrès réalisés, suivre les actions engagées et bien sûr célébrer les réussites. L'objectif est de prendre conscience de ses atouts pour réussir à les valoriser dans sa recherche d'emploi en instaurant une dynamique collective pour accéder à l'emploi durable. ●

Les Journées Nationales Prison du 20 au 24 novembre

Les prochaines Journées Nationales Prison auront lieu du 20 au 24 novembre, à l'initiative du Groupe National de Concertation Prison (GNCP), dont la Fédération des Acteurs de la Solidarité est membre, et des Groupes Locaux de Concertation Prison (GLCP). Le collectif GCP a pour objectif de faire connaître le secteur prison/justice, milieu ouvert et fermé, les actions de terrain, le vécu et le parcours des personnes et de ceux qui les accompagnent. La thématique retenue pour cette année est : « Sortie de prison : Comment réussir l'après ? ».

Les Journées Nationales Prison visent à sensibiliser le grand public aux thématiques carcérales à travers de nombreuses manifestations et événements déployés au sein des régions. L'objectif est de faire évoluer le regard de la société dans son ensemble sur les personnes sortantes

de détention, et que chacun et chacune puisse reconsidérer ses préjugés et a priori concernant la prison et les personnes qui y ont été incarcérées. Divers événements organisés par des dizaines d'équipes de terrain permettront ainsi de sensibiliser sur le sujet de la sortie de détention, un public

parfois éloigné de cette thématique, en mettant en exergue le droit des personnes anciennement détenues de faire désormais partie intégrante de la société.

Faire débat sur un thème comme la prison, c'est avoir le courage de dire que ce champ n'est pas « hors-champ » : que les personnes en prison ne sont pas hors du monde et que la relégation sociale est d'un autre temps, c'est dire que la grande chaîne de l'humanité n'exclut personne, qu'il y a une place à y prendre pour chacun.

Les membres du GNCP, les bénévoles et les professionnel·les souhaitent permettre aux personnes détenues de réussir l'après peine, l'après incarcération, l'après la privation de libertés ; de réussir la réinsertion des personnes anciennement détenues par l'accompagnement à tous les droits, par de la chaleur humaine, des rires et de la joie. Ce changement de regard participera alors à une meilleure réinsertion dans la société des personnes ayant un parcours de détention, la réinsertion sociale étant fondamentale pour le bien-être global de la société, celui des personnes concernées, et pour une meilleure prévention de la récidive.

Si vous souhaitez avoir des informations sur les événements qui se déroulent dans votre région, recevoir le kit de communication lié à ces événements ou faire remonter les actions que vous organisez dans ce cadre, vous pouvez contacter Margaux SCHWINDT, chargée de mission Jeune/Justice :

Margaux SCHWINDT
Chargée de mission Jeune/Justice
margaux.schwindt@federationsolidarite.org.

« LES JOURNÉES NATIONALES PRISON VISENT À SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC AUX THÉMATIQUES CARCÉRALES À TRAVERS DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS ET ÉVÉNEMENTS DÉPLOYÉS AU SEIN DES RÉGIONS. »

Lancement de la campagne du collectif Cause Majeur ! « Et vous, abandonneriez-vous vos enfants après leur majorité ? »

Lundi 25 septembre, Repairs! avec le soutien du collectif Cause Majeur !, dont la FAS est membre, et des Oubliés de la République, ont lancé une campagne de mobilisation et d'interpellation des pouvoirs publics afin de sensibiliser les Français à l'abandon et aux manquements de l'État auprès des 300 000 jeunes qui sortent chaque année de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Cette campagne, portée par le slogan « Et vous, abandonneriez-vous vos enfants après leur majorité ? » a pour objectif de faire prendre conscience de la situation des jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance et d'interpeller à grande échelle le gouvernement et le Parlement pour les inciter à proposer de nouvelles lois et à investir davantage (10% de plus que l'investissement déjà proposé pour leur accompagnement jusqu'à leur majorité), jusqu'à ce que les jeunes soient pleinement intégrés dans la société et trouvent une situation stable. L'ensemble des acteurs et partenaires de la vie associative sont appelés à relayer cette campagne.

Pour ce faire, un kit de communication est mis à disposition sur le site dédié à la campagne :

www.accompagnement-jeunesmajeurs.org.

Une vidéo du média BRUT a été diffusée sur les réseaux sociaux pour montrer les difficultés d'intégration des jeunes sortant de l'ASE lorsqu'ils ne bénéficient pas de l'Accompagnement Jeune Majeur après leur majorité. Les jeunes accueillis par Repairs44 et sa fondatrice Alissa témoignent des grandes difficultés et de la précarité que connaissent les jeunes à leur sortie des dispositifs de protection de l'enfance, qui n'ont ni logement, ni ressources, ni soutien de l'entourage.

La vidéo est disponible sur le compte Instagram @brutofficial

Pour toutes questions vous pouvez joindre Fleur Rizza Tetelain, du collectif Cause Majeur !
frizzatetelain@sosve.org – 0173 03 40 30



8^e rapport sur le mal logement en Europe : au moins 895 000 personnes sans abri en 2022

Selon le rapport 2023 « Regard sur le mal-logement en Europe » de la Fondation Abbé Pierre et de la Fédération européenne des organisations nationales travaillant avec les sans-abri (Feantsa) publié en septembre, la France, malgré des annonces prometteuses, ne consacre pas suffisamment de moyens pour améliorer les choses, à la différence de certains de ses voisins européens.

Les auteurs du rapport constatent que la France est, comme la plupart des autres États européens, confrontée à une hausse du nombre de personnes sans domicile. La France compte ainsi le plus fort taux de personnes concernées (0,309% de la population), devant l'Allemagne (0,253%) et bien au-dessus de la moyenne des treize pays de l'Union européenne (UE) dont les statistiques sont suffisamment fiables (0,174%). Il faut ajouter à cela le nombre d'enfants à la rue en France, qui ne cesse d'augmenter, avec au moins 2 000 recensés au 31 août 2023 selon le baromètre FAS Unicef, alors que l'Allemagne n'en dénombre aucun. Pourtant certains pays comme la Finlande et le Danemark sont parvenus à inverser la tendance en réduisant significativement le nombre de personnes sans domicile en menant des politiques au long cours. Au contraire de la France qui, avec sa vision court-termiste de gestion de crise au coup par coup, fait du sans-abrisme un problème humanitaire alors que les associations et professionnel·les demandent depuis longtemps la mise en place des nouvelles politiques annoncées au sortir de la pandémie pour apporter une réponse durable aux personnes sans-domicile.

18 % DE LA POPULATION EN FRANCE EN LOGEMENT INSALUBRE

Le rapport s'intéresse aussi à l'habitat indigne, tout en soulignant combien sa définition varie selon les pays européens. En France, pas moins de 18% de la population habite un logement pouvant être considéré comme insalubre. Le pays pointe au 11^e rang européen en matière de « privation sévère liée au logement ».



Lueur d'espoir au bout du tunnel, le rapport rappelle que les vingt-sept pays de l'Union Européenne (UE) ont lancé à l'unanimité, en 2021, une plate-forme européenne de lutte contre le sans-abrisme, avec l'objectif de résorber celui-ci d'ici à 2030. On peut donc espérer que les États, dont la France, trouvent auprès de l'UE un soutien à des politiques plus ambitieuses en la matière. ●

Retrouvez le rapport complet sur www.fondation-abbé-pierre.fr

Évènements

LES GRANDS ÉVÈNEMENTS DE LA FAS À NE PAS RATER



17 OCTOBRE Rencontres avec les députés à l'Assemblée nationale suite à la sortie du baromètre FAS UNICEF

Le Collectif des Associations Unies, Jamais sans Toit, l'UNICEF France et la FCPE organisent une conférence de presse à l'Assemblée nationale sur les réponses à apporter aux enfants à la rue dans le contexte des discussions autour du PLF 2024, en présence des député·es Lionel Causse, Marie-Charlotte Garin, William Martinet, Stéphane Peu.

19 DÉCEMBRE Journée nationale addictions en partenariat avec la Fédération Addiction

Cette journée s'inscrit dans la continuité des projets menés depuis quelques années et notamment depuis la fin du confinement. A cette occasion, nous aurons l'occasion de vous présenter le plaidoyer de la FAS et nous travaillerons, ensemble, personnes concernées, professionnel·les et bénévoles à poursuivre la réflexion engagée visant à favoriser un accueil et un accompagnement plus adapté aux besoins des personnes en situation de précarité et d'addiction.

Adresse : Maison des associations de Solidarité (MAS), 10/18 rue des terres au curé - 75013 PARIS
Horaires : de 9h à 16h30

Inscription : rendez-vous sur la page www.federationsolidarite.org/agenda-2023/

14 NOVEMBRE Webinaire « Erasmus + : se former au contact de partenaires européens »

La FAS et Erasmus + Education et Formation (agence nationale basée à Bordeaux) organisent une réunion d'information pour présenter le dispositif qui permet de financer des actions de formation « non-formel » ou encore d'éducation populaire.

Inscription : rendez-vous sur la page www.federationsolidarite.org/agenda-2023/



22 NOVEMBRE Journée nationale Emploi



Les acteur·rice·s de l'insertion par l'activité économique ont largement démontré leur capacité collective à apporter des solutions d'emploi aux personnes les plus vulnérables. C'est pourquoi la FAS organise une journée de débats et d'échanges à Paris pour partager sa vision d'un secteur en mouvement, autour de celles et ceux qui le composent et de leurs partenaires.

Inscription : rendez-vous sur la page www.federationsolidarite.org/agenda-2023/

24 ET 25 SEPTEMBRE 2024 Congrès national sur le travail social

Ce congrès fera l'objet d'un travail collaboratif pour répondre aux enjeux du travail social réaffirmé dans notre projet fédéral comme base de notre action. Notre réseau s'appuiera sur la participation des acteur·rice·s de terrain avec une co-construction du programme, toujours dans la volonté qui nous anime de redonner du pouvoir d'agir.

5 DÉCEMBRE Journée nationale des dispositifs médico-sociaux



La FAS organise une journée nationale sur l'accès aux soins des personnes en situation de précarité avec une mise en lumière de l'accompagnement de trois acteurs : les Lits Halte Soins Santé, les Lits d'Accueil Médicalisés et les Appartements de Coordination Thérapeutique. Cette journée sera rythmée par les échanges sur les actualités des dispositifs et le partage d'expériences inspirantes afin de discuter des enjeux avec les pouvoirs publics, et d'identifier les besoins et les attentes pour dessiner une dynamique de travail et d'accompagnement pour notre Fédération. Un programme détaillé et un lien d'inscription vous seront adressés dans les prochaines semaines.

Inscription : rendez-vous sur la page www.federationsolidarite.org/agenda-2023/

« À TITRE PERSONNEL, JE SUIS CONVAINCU DU GAIN QU'APPORTE LA CONFRONTATION DES POINTS DE VUE ; C'EST GAGE D'UN MEILLEUR DIAGNOSTIC DES SITUATIONS VÉCUES ET DE SOLUTIONS PLUS ADAPTÉES. »



CNLE

quel projet pour le nouveau président ?

En juillet dernier, le sociologue Nicolas Duvoux a été nommé président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE). Dans cet entretien, il revient sur ses ambitions et ses priorités.

Vous êtes président du CNLE depuis juillet dernier. Quelles sont les lignes directrices de votre mandat ?

Nicolas Duvoux : J'en vois trois. Je souhaite tout d'abord consolider la dynamique participative mise en place sous la précédente mandature. Aujourd'hui, les personnes accompagnées représentent la moitié des membres de l'instance. Il m'importe de faire vivre cette participation, ce qui nécessite un intense travail d'animation. Autre ligne directrice : être dans un dialogue constructif avec les pouvoirs publics et tenter de porter des recommandations qui soient en adéquation avec notre connaissance des situations vécues par les personnes accompagnées et leurs besoins. Enfin, je souhaite développer une vision transversale des mécanismes qui provoquent la pauvreté afin d'en donner une clé de lecture globale, ce qui implique d'améliorer nos connaissances communes, de travailler en concertation avec les différents observatoires

existants et de produire une information synthétique, accessible et transparente.

En mars 2019, le collège des personnes accompagnées est passé de 8 à 32 membres. Comment s'est organisée cette montée en puissance et quel bilan en dressez-vous ?

N.D. : Nous avons fait appel à des réseaux associatifs pour qu'ils identifient des personnes désireuses de représenter leurs pairs au sein de notre instance. Grâce à ce travail d'intermédiation, nous avons pu intégrer des membres aux problématiques et aux parcours de vie différents. En février 2023, nous avons mis en place un groupe de

travail ayant pour mission d'analyser notre façon de procéder et les résultats que cela produisait : est-ce que la participation répond à nos attentes ? Est-ce que nous faisons émerger de nouveaux questionnements ? Un rapport a été publié en mai dernier. Il dresse des constats et fait des propositions d'amélioration déclinés en neuf objectifs stratégiques. Ce qui est sûr, c'est qu'on peut toujours s'améliorer. À titre personnel, je suis convaincu du gain qu'apporte la confrontation des points de vue ; c'est gage d'un meilleur diagnostic des situations vécues et de solutions plus adaptées. ●

Propos recueillis par
Anne Dhoquois

« NOUS AVONS FAIT APPEL À DES RÉSEAUX ASSOCIATIFS POUR QU'ILS IDENTIFIENT DES PERSONNES DÉSIREUSES DE REPRÉSENTER LEURS PAIRS AU SEIN DE NOTRE INSTANCE. »

Ne pas jeter
sur la voie publique



**PROTÉGEONS
NOTRE PLANÈTE**



Cofinancé par l'Union
européenne



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



FederationSolidarite



FedeSolidarite



FederationSolidarite